PROPOSEZ VOS IDÉES POUR VANDŒUVRE

Budget participatif 2026

Règlement

La ville de Vandœuvre propose son budget participatif 2026.
C'est une démarche initiée par la municipalité qui permet à tous les Vandopériens dès 16 ans, ainsi qu'aux contribuables locaux et aux associations vandopériennes, de proposer des projets d'intérêt général ayant pour but d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Vous avez une idée pour votre ville ou pour votre quartier, proposez-la.

Les critères de recevabilité d'un projet

Les projets déposés doivent répondre à un certain nombre de critères pour pouvoir être soumis au vote des habitants. Le projet est recevable s'il remplit l'ensemble des critères suivants :

1 | Relever de l'une des thématiques suivantes, compétences de la ville :

> Arts, culture et patrimoine
> Projet de quartiers (espaces publics)
> Projet jeunesse
> Projet environnement
> Numérique
> Sports et loisirs

2 | Se situer sur le territoire de la ville de Vandœuvre ; il peut concerner Vandœuvre dans son ensemble ou simplement un quartier ou une rue.

3 | Être d'intérêt général à visée collective.

4 | Être compatible avec les valeurs de solidarité, de cohésion sociale et de respect de l'environnement.

5 | Être considéré comme un investissement et ne devant pas générer de frais de fonctionnement trop élevés (entretien par exemple).

Le coût des projets sera évalué par les services municipaux lors de la phase d'instruction.

Ville de Vandœuvre-lès-Nancy
7 rue de Parme - BP 10110
54503 Vandœuvre Cedex

www.vandoeuvre.fr
03 83 51 80 00

Vandœuvre
LÈS-NANCY

Calendrier

Le budget participatif de Vandœuvre se déroule en **4 phases** :



1 | Dépôt des idées et projets du 5 janvier au 27 février 2026

Il peut se faire de deux manières :

- Directement en ligne sur le site de la ville de Vandœuvre : **vandoeuvre.fr** et sur la plateforme « je participe » : **jeparticipe.metropolegrandnancy.fr**
- Via un formulaire papier à retirer :

  > À l'accueil de la mairie
  > Dans les MJC
  > À la médiathèque Jules Verne
  > À la fabrique des possibles (164 avenue du Général Leclerc)

Et à déposer à l'accueil de la mairie service Démocratie participative ou par voie postale



2 | Étude et analyse : recevabilité et faisabilité Mars 2026

L'analyse des idées se déroule en **deux étapes** :

- L'ensemble des projets est étudié au regard des critères définis dans le présent règlement (analyse de la recevabilité).
- Les idées recevables font l'objet d'une étude plus poussée afin de déterminer si le projet est faisable techniquement, juridiquement et financièrement.
  Ce sont les services techniques de la collectivité qui analysent les projets en coordination avec le service démocratie participative et les élus référents.



3 | Choix - Vote et résultats : Avril 2026

Les projets retenus font l'objet d'une communication grand public (sur le site de la ville, panneaux...) et sont soumis au vote des Vandopériens.

Les résultats sont annoncés **fin avril 2026**.

4 | Réalisation

Les projets retenus seront réalisés courant 2026.